



HAL
open science

Les pratiques et les représentations genrées dans la conception de l'espace

Zacharie Chauvet

► **To cite this version:**

Zacharie Chauvet. Les pratiques et les représentations genrées dans la conception de l'espace. Sciences de l'Homme et Société. 2017. dumas-03221064

HAL Id: dumas-03221064

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03221064v1>

Submitted on 7 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

LES PRATIQUES ET REPRÉSENTATIONS GENRÉES DANS LA CONCEPTION DE L'ESPACE

**Travail Personnel d'Étude et de Recherche
(TPER)
de la formation de paysagiste DEP**

ZACHARIE CHAUVET

Année universitaire 2016/2017

**Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de
Paysage de Bordeaux**



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ZACHARIE CHAUVET

**Date de soutenance:
25 janvier 2017**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Résumé

Ce Travail Personnel d'Étude et de Recherche (TPER) traite des liens qui existent entre le genre (ici sexe social) et l'espace. Il est abordé la façon dont la femme en particulier perçoit et pratique le paysage urbain. Nous démontrons ainsi que les représentations liées à la ville, en prenant l'exemple de Bordeaux ainsi que les pratiques de la ville liées au transport, au déplacement dans les rues, ou encore à l'utilisation des «espaces du temps libre» diffèrent selon la variable du genre. Nous abordons de même la question de ces représentations et des usages de la ville dans une dimension historique en proposant ainsi de faire un lien entre certains modèles archaïques et les stéréotypes contemporains qui brident les femmes dans leur pratique de la ville.

Dans ce travail nous plaçons le paysagiste-concepteur comme un intervenant privilégié pour apporter une réponse aménagiste en prenant en compte les dimensions matérielles et immatérielles du paysage urbain et interrogeons donc l'évolution de ses pratiques en lien avec le traitement du genre.

Il est alors proposé un outil méthodologique passant par l'entretien semi-directif permettant d'évaluer l'origine de cette prise en considération, l'importance donnée à cette variable ainsi que la manière dont sa prise en compte est susceptible de faire évoluer la pratique du concepteur.

Mots-clés

Genre, ville, représentations, usages, pratique de la ville, femmes, pratique paysagiste

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE	6
I- LE GENRE: DU CONCEPT AUX RÉALITÉS DU TERRAIN	7
INTRODUCTION	7
1- LES VESTIGES DU SYSTÈME PATRIARCAL DANS LA VILLE	7
a- Des femmes exclues des lieux du vivre ensemble	7
b- L'émancipation des femmes en ville	8
2- L'ÉTUDE DU GENRE DANS L'ESPACE	8
a- Approche de la géographie par le genre	8
b- Le genre, un concept controversé	9
3- DE LA PRATIQUE SOCIO-SPATIALE À L'ESPACE GENRÉ	9
a- «Tout distingue les pratiques féminines et masculines»	9
b- Les représentations de l'espace public urbain liées au genre	10
c- Les espaces dits «genrés»	12
4- VERS LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC	13
CONCLUSION	14
II- OBSERVATION DES PRATIQUES PAYSAGISTES FACE AUX ENJEUX CONCERNANT LE GENRE DANS LA CONCEPTION DE L'ESPACE PUBLIC	15
INTRODUCTION	15
1- LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES PRATIQUES DES PAYSAGISTES	15
2- HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	16
3- L'ÉTUDE DE DISCOURS CONCERNANT LE GENRE DANS LA CONCEPTION DE L'ESPACE	16
a- Une analyse de discours en fonction des situations	16
b- Une sélection préalable des projets	17
c- Corpus étudié, quatre projets à Bordeaux	18

4- PROTOCOLE DE L'ENTRETIEN SEMI DIRECTIF	22
a- Premier cas: grille d'entretien pour un projet non aménagé.....	22
b- Second cas: grille d'entretien pour un projet déjà aménagé.....	23
5- TRADUCTION ET ANALYSE	23
III- LES DIFFICULTÉS D'UNE ÉTUDE BASÉE SUR LE DISCOURS	26
1- UN DILEMME ENTRE ÉGALITÉ ET ÉQUITÉ	26
2- DES PERSPECTIVES DE RECHERCHES ENCORE VASTES	27
CONCLUSION	28
BIBLIOGRAPHIE	29
ANNEXES	30

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
 DE BORDEAUX
 DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans l'esprit de la plupart des gens, la mixité d'appropriation de l'espace urbain semble acquise et l'idée d'attribuer des études à ce sujet pourrait paraître incompréhensible et tombé en désuétude. Le droit et la liberté des femmes concernant l'accès à la ville serait en effet relatif à des modèles ancestraux dépassés depuis bien longtemps faisant place à une ville égalitaire et désirable.

Et pourtant, depuis les années 1970 et jusqu'à aujourd'hui encore, des études n'ont de cesse de dénoncer une ville dans laquelle les différenciations sexuées et les discriminations genrées forment un modèle valide de fonctionnement de l'espace.

Ainsi, certains chercheurs démontrent que l'espace public urbain est le fruit de la vision des hommes et qu'il répond en grande partie à des attentes masculines. Malgré une pratique intense de la ville des femmes, les études expliquent que leurs chances face à l'appropriation de l'espace urbain reste ainsi inégales à celles des hommes. Nos espaces publics sont alors des lieux de sociabilité et de jeu pour les hommes tandis que les femmes restent, dans leur pratique de la ville, contraintes par les stéréotypes qui perdurent et redoutent l'accès à certains lieux. Or nous savons aujourd'hui qu'il n'est plus de bon projet d'aménagement s'exemptant de la prise en compte des désirs et du ressenti des citoyens. Ainsi la prise en compte de certaines variables sociales et l'intérêt pour les pratiques très spécifiques aux lieux de projets priment sur celles liées au genre souvent négligées.

Ces dernières, qui se multiplient ces dernières années font alors resurgir ce sujet qui dérange. Timidement, il est aujourd'hui pris en main par certaines municipalités qui souhaitent œuvrer pour en faire un des nouveaux enjeux dans la fabrique de l'urbain.

Le paysagiste concepteur, de par son approche du projet, semble alors avoir un rôle à jouer dans cet enjeu. Ce tournant serait ainsi susceptible de se traduire par l'émergence de nouvelles pratiques dans la conception de l'espace urbain chez les paysagistes.

Ce travail de mémoire s'attachera donc à répondre à la problématique suivante: ***Comment les paysagistes concepteurs intègrent-ils la question des représentations et des usages liés au genre dans leurs pratiques?***

Dans une première partie nous exposerons l'évolution des conditions et de la place de la femme à travers le temps pour mieux appréhender certains stéréotypes encore ancrés dans notre société. Il s'agira aussi et surtout de clarifier certains concepts et de chercher à mieux comprendre ces représentations de la ville liées au sexe ainsi que les pratiques socio-spatiales qui font de la femme une usagère différente de la ville. Cette partie, qui posera le cadre théorique du mémoire sera alimenté des apports de plusieurs chercheurs, en géographie notamment, qui se sont spécialisés dans les questions de rapport genre et espace.

Dans la seconde partie, ce travail s'attachera à la proposition d'une méthode permettant de répondre à la problématique posée. Pour cela, l'état de l'art précédemment exposé définira les critères de sélection de projets impliquant le genre comme sujet. Nous proposerons ensuite un protocole d'entretiens semi-directifs destinés aux concepteurs de ces projets, nous permettant d'interroger l'impact de cette nouvelle prise en compte encore modérée dans leur pratique.

Enfin, la troisième et dernière partie de ce mémoire exposera les limites de cette étude basée sur les discours et proposera des orientations méthodologiques qui seraient susceptibles de faire évoluer ce travail et de le compléter.

I- LE GENRE: DU CONCEPT AUX RÉALITÉS DU TERRAIN

INTRODUCTION

Cette première partie pose le cadre théorique de ce travail d'initiation à la recherche. Il sert ainsi de socle de connaissance et de base de réflexion, qui nous amèneront à notre problématique en seconde partie. Il aborde dans un premier temps l'histoire de la place socio-spatiale de la femme en ville. Nous verrons ainsi que malgré de grandes évolutions à plusieurs égards et une pratique de la ville désormais très intense, il persiste certaines appréhensions, certains stéréotypes et un manque de considération qui les brident dans leurs pratiques de la ville. En effet nous étudierons les représentations ainsi que les usages de la ville par les femmes qui nous permettront de nous rendre compte que la ville, faite jusqu'à présent pour une population homogène sans variable (et donc dite neutre), est susceptible d'afficher une dimension discriminante pour une grande partie de sa population.

1- LES VESTIGES DU SYSTÈME PATRIARCAL DANS LA VILLE

a- Des femmes exclues des lieux du vivre ensemble

L'histoire de la place que possédaient les femmes en ville mais aussi l'évolution de leurs droits et du regard que l'on portait sur elles, serait susceptible de nous aider à mieux apprécier la situation actuelle. En effet, aujourd'hui la ville est perçue comme étant un espace de neutralité où tout un chacun est libre de circuler où bon lui semble dans l'espace public quel que soit son genre, sa religion, son physique, sa situation sociale etc... C'est un endroit de passage et de rencontre libre et anonyme. Et bien entendu, il n'en a pas toujours été ainsi: la place de la femme en ville en est un parfait exemple. Historiquement, les femmes ont été exclues des lieux du vivre ensemble et de l'émancipation individuelle et recluses dans la sphère privée, contraintes dans « leur rôle ».

Si au Moyen-Âge, les femmes étaient présentes dans le paysage urbain et rural (travaux dans les champs, commerces, artisanat, bâtiment etc) elles ne représentaient qu'une main d'œuvre bon marché voire gratuite. Et peu à peu, elles perdent cette visibilité jusqu'à être interdites de l'exercice de métiers artisanaux en 1688 par Adrian Beier. Dès lors les emplois qu'elles peuvent occuper se limitent à ceux qui se référaient au travail domestique (nourrice, blanchisseuse, infirmière...) qu'on leur enseignait dès l'école. Elles sont même visées en 1804 par un code napoléonien régissant « la subordination des épouses à leurs maris jusqu'à l'intérieur de la sphère privée ». Si l'on pouvait attribuer à la ville le rôle d'émancipation par le travail pour les femmes, cet accès au travail les confortait donc dans leurs pratiques sexuées. Les emplois renvoyaient à des rôles qui leur étaient traditionnellement assignés au foyer familial mais transposés à l'extérieur de ce foyer. L'image de la femme qui se développait la plus était alors celle de la ménagère et de la servante même si elles conservaient encore une place dans le secteur de la vente.

Dans un contexte de croissance des villes grâce à l'industrialisation, la forte migration des hommes vers la ville du XIX^{ème} siècle provoque une demande importante de femmes. Les lieux de prostitution se multiplient alors. Ce phénomène fait bien souvent de la femme pratiquant certains lieux une marchandise, quand elle n'est pas en compagnie et sous l'autorité d'un père ou d'un mari. Une nouvelle image de la femme se développe: celle de la reproductrice. La ville était alors considérée comme dangereuse pour tous mais en particulier pour les femmes qui n'y stationnaient pas, assimilée alors à des prostituées. Même dans la sphère mondaine, les femmes éduquées restaient dans la retenue, dominées par la domination patriarcale.

L'espace public a donc été ségrégué de manière grandissante, distinguant les lieux féminins, « extensions de leurs rôles sexués », des lieux masculins associés au pouvoir. Les codes vestimentaires, particulièrement importants pour se faire une place dans ce monde dirigés par les hommes, incitent dans de nombreux cas les femmes à s'habiller comme les hommes pour pouvoir accéder à une plus grande liberté de circulation dans certains lieux de la ville.

Ainsi, nous pouvons constater que ces paysages urbains où l'image patriarcale est prédominante engendrent ceux des inégalités et de l'exclusion.

Mais la ville, dominée par cette image patriarcale au XIX^{ème} est aussi le socle des revendications politiques des femmes: des mouvements féministes se multiplient et tentent de faire évoluer les conditions et le regard que l'on porte sur les femmes leur permettant peu à peu de gagner en légitimité dans le paysage urbain.

b-L'émancipation des femmes en ville

Il faut attendre la guerre de 1914-18 pour retrouver plus massivement la présence féminine dans les villes venant remplacer l'homme sur le champ du travail. Puis de nombreux mouvements féministes à partir de l'après-guerre font évoluer la cause des femmes, enclenchés notamment par Simone de Beauvoir. Le militantisme se produit dans de nombreux mondes tant au niveau social que politique ou culturel. Ainsi par de nouveaux droits et légitimités, le regard sur les femmes change et elles prennent une nouvelle place dans la ville. La mode fut un des vecteurs de l'émancipation de la femme en ville. Dans son recueil de lettres, écrites après la mort de son compagnon Yves Saint Laurent (Lettres à Yves - 2010), Pierre Bergé lui écrit: « Si Chanel a donné comme on dit, la liberté aux femmes, tu leur as donné le pouvoir. Tu avais bien compris que le pouvoir était détenu par les hommes et qu'en faisant passer leurs vêtements sur les épaules des femmes tu leur donnais à elles le pouvoir. C'est ce que tu as fait: le smoking, la saharienne, le tailleur-pantalon, le caban, le trench-coat en témoignent ». On observe alors une certaine libération de la femme. C'est aussi grâce aux obligations de mobilités à des fins professionnelles que les femmes ont acquis une légitimité dans la fréquentation de l'espace public urbain. Celle-ci est tout de même temporisée par le capitalisme qui entretient l'image de la femme au foyer, soumise à son mari, consommatrice etc...

Mais tous ces principes archaïques sont aujourd'hui remis en cause par de nombreuses évolutions sociales, économiques... La structure familiale a changé et continue d'évoluer, les femmes voient leur place sur le marché du travail s'accroître considérablement et leur entrée dans la sphère politique, si discrète soit-elle, est une réalité. Parallèlement, la prise de conscience progressive d'une pluralité des modes de vie dans les politiques urbaines, axées donc sur les habitants et leur diversité, s'est développée. Cette acceptation d'un monde non homogène permet d'accepter peu à peu la variable du genre comme légitime dans l'analyse des pratiques socio-spatiales et des représentations sociales du paysage urbain. La pratique de la ville par les femmes s'intensifie donc avec le travail rémunéré accompagné des tâches liées à la maison et la fréquentation des lieux du loisir qui se multiplient. Tout cela implique donc une hausse de la fréquence de leurs déplacements. Mais ces études nouvelles mettent à jour parallèlement certaines vérités qui persistent; notamment l'assignation à des « rôles sexués » ou de fortes appréhensions des femmes dans leur usage de la ville.

On ne peut donc pas affirmer qu'un espace soit aujourd'hui intrinsèquement féminin ou masculin comme ils furent un temps. En revanche les représentations sociales contemporaines de la ville liées à ce facteur pourraient, malgré les évolutions sociales, s'être fondées sur des phénomènes anciens laissant encore des marques dans notre société actuelle.

2- L'ÉTUDE DU GENRE DANS L'ESPACE

a-Approche de la géographie par le genre

Le concept du genre en géographie émerge dans les années 1960 à 1970 dans les pays anglo-saxons dans un contexte féministe dénonçant les inégalités (de pouvoir notamment) entre les sexes.

En France, la géographie du genre ne s'est fait connaître que dans les années 1980 avec les écrits de Jacqueline Coutras. Ces derniers n'étaient alors que peu pris en considération. Cette approche de la géographie par le genre différencie le sexe et le genre. En effet, elle ne s'intéresse pas au sexe qui n'est qu'une caractéristique biologique de l'individu mais au genre comme résultant d'une construction sociale donnant à l'individu une identité sexuée liée à de nombreux facteurs.

La géographie du genre analyse donc les rapports sociaux des relations hommes-femmes et dépasse les études de la géographie féministe souvent axées exclusivement sur une analyse au regard des femmes.

Cette géographie permet ainsi de mettre en exergue les représentations du territoire liées au genre et d'étudier les pratiques socio-spatiales liées à cette variable.

b-Le genre, un concept controversé

L'étude du genre ne pose pas de définition binaire sur ce concept (masculin-féminin). Selon Ann Oakley, le genre est culturel, correspond à une manière d'être, de faire et de se représenter les choses. Le genre, puisque culturel, est donc susceptible d'évoluer et l'on peut dès lors affirmer que la variable du genre est elle-même influencée par de nombreuses autres variables culturelles, sociales etc. « Rien n'est plus culturel que le sexe » rappelle Yves Raibaud (Le genre et le sexe comme objets géographiques-2007). De plus, l'identité sexuée, selon laquelle un individu construit son rapport au genre, ne se résume pas elle-même au simple fait d'avoir un sexe mâle ou femelle. L'identité sexuée (concept aujourd'hui encore très prégnant chez la plupart des gens) est un processus complexe faisant intervenir de multiples facteurs et la recherche sur la question du genre prouve de nos jours qu'il est nécessaire de dépasser la conception déterministe et bipolaire féminin-masculin.

Le concept du genre reste donc controversé et il existe autant de points de vue que de personnes. Le genre est en effet soumis à de nombreuses variables mais pour simplifier mes propos dans ce travail, j'utiliserai du schéma binaire de féminin et masculin (sexe social) de la société traditionnelle malgré le fait que cette conception du genre ait ses limites.

Le genre est donc un concept très vaste et des études approfondies seraient nécessaires pour baliser la portée de ce mot. Je ne laisserai pas en outre de côté la possibilité selon laquelle le « sexe social » serait influencé par des questions culturelles, que ce soit dans des cas étudiés par des chercheurs ou évoqués dans les discours des paysagistes. Cette nouvelle prise en compte ne peut de toute façon qu'apporter un regard neuf sur le projet et permettre une déconstruction des espaces au regard du genre.

3- DE LA PRATIQUE SOCIO-SPATIALE À L'ESPACE GENRÉ

a- «Tout distingue les pratiques féminines et masculines»

Selon Sylvette Denèfle (Femmes et villes-2004) « tout distingue les pratiques féminines et masculines : la façon de faire les courses, l'utilisation des moyens de transport, les heures de fréquentation, les façons de se tenir, de se présenter, les lieux visités, la façon d'investir le logement, les quartiers, les rues, etc. ». Quoi qu'il en soit, la pratique de la ville par les femmes est particulièrement riche. Di Mèo discerne en deux catégories la pratique de la ville liée au travail:

-le travail rémunéré (quasi-parité dans l'accès à l'emploi aujourd'hui)

-le travail gratuit (correspond au temps passé pour faire les courses, le travail domestique, et bien sûr le temps passé pour les activités, l'éducation et la scolarité des enfants)

À ces deux catégories, il faudra enfin rajouter celle du temps libre. L'accès à la ville se définit donc essentiellement par l'accessibilité aux moyens de transport permettant eux-même d'accéder à certains services et à l'emploi mais aussi par l'offre d'espaces du temps libre (culturels, sportifs, rencontre etc).

Une étude récente de l'agence d'urbanisme Bordelaise A'Urba mais aussi les travaux du géographe Yves Raibaud ont ainsi analysé la question de l'égalité d'accès à la ville, que ce soit du point de vue des déplacements ou des espaces publics, se référant aux loisirs sur la ville de Bordeaux. Ces études mettent alors en évidence des discriminations importantes jusqu'alors quasi-totalement niées.

Pour ce qui concerne l'accès aux espaces du temps libre, Y. Raibaud est catégorique: « la ville est faite par et pour les hommes ».

L'exemple souvent mis en avant est celui de l'accès aux équipements sportifs libres dans les centres urbains comme on peut en trouver sur les quais de Saint-Michel ou des Chartrons à Bordeaux.

À l'âge de 12 ans environ, les jeunes filles décrochent massivement de la pratique du sport. Ainsi, filles et garçons optent pour des activités « conformes à leur genre » (non pas lié à des prédispositions ou la nature féminine mais à un conditionnement de genre subi). Le discours des élus se base ainsi sur la volonté de « canaliser

la violence des jeunes hommes », laisser s'exprimer et se dépenser les garçons pour rattraper d'éventuels échecs scolaires ou incivilités. Les filles, elles ne restent pas là où les garçons sont dominants. Ces espaces, marquant le désir de mise en spectacle de la performance physique et de la virilité par le sport sont donc aussi les marqueurs de l'hégémonie masculine sur l'espace public. Ces offres de loisirs quasi exclusivement attribuées aux garçons posent donc la question suivante: les garçons sont-ils les seuls à avoir le droit de se distraire et profiter de ces équipements? D'après les chiffres de Y.Raibaud, la réponse est oui: 75% des budgets publics destinés aux loisirs des jeunes ne profitent qu'aux garçons et plus de 95% en ce qui concerne les équipements publics d'accès libre (city-stades, terrains de pétanque, skateparks, street basket, etc.).

Le décrochage des filles est banalisé et l'argument de leur « nature », du fait qu'elles soient « plus mûres » et qu'elles aient « autre chose à faire » est récurrent et banalise ainsi la situation.

Pour ce qui est des déplacements, tout porte à croire également que les femmes ne disposent pas de la même manière des équipements de transport que les hommes.

En effet pour les déplacements associés au « travail gratuit » les femmes nécessitent des moyens de transports de proximité, au sein même du quartier parfois, or le maillage de transport des villes est bien souvent dessinée sur un même modèle, convergent vers l'hyper-centre, lieu du travail et de la consommation. Les lignes transversales sont peu nombreuses et les horaires de passage très espacés. Les femmes sont alors trois fois plus que les hommes à utiliser la voiture pour les tâches d'accompagnement et celles liées au travail domestique car elle se révèle être un outil de mobilité plus efficace (Yves Raibaud - La ville faite par et pour les hommes - 2015). Elles utilisent en revanche plus les moyens de transports et la marche à pied que les hommes pour les autres déplacements diurnes (Enquête Ménages - Bordeaux Métropole - 2009).

Le vélo, solution d'avenir pour une ville fluidifiée, silencieuse, et respectueuse de l'environnement, est aussi un moyen de transport pour lequel l'accès varie en fonction du sexe. Ainsi, selon une étude menée au centre de Bordeaux, seulement 38% des cyclistes sont des femmes. Ce chiffre passe à 26% par temps de pluie, et 33% la nuit (La place des femmes dans un projet de ville durable - Florianne Ulrich - 2014). Les raisons de ces chiffres sont souvent liées à leur « condition féminine »: complexité et nombre des déplacements liés au « travail gratuit », exigence d'une tenue correcte au travail, crainte de la chute, et enfin, réflexions, comportements sexistes...

Les déplacements nocturnes sont souvent redoutés que ce soit en tram ou à pied.

Les sénières favorisent l'usage de la voiture et les sorties en groupe, les mères célibataires sortent rarement et les jeunes actives revendiquant leur droit à la fête, adoptent également les déplacements en groupes et mettent en place des stratégies de déplacement lorsqu'il s'agit de rentrer seules (contrôle de leur tenue vestimentaire, évitement de certaines zones anxiogènes...). De même, les stations de tram ou les rames elles-mêmes sont perçues comme « des abcès de fixation d'alcoolisme et de violence urbaine » (Y. Raibaud) la nuit tombée.

Les pratiques d'une femme à l'autre sont en outre bien différentes et nombre d'entre elles ne se reconnaissent pas dans les études sus-citées, présentant selon elles une image dégradante de la femme (timorée, maladroit, trop soucieuse de son apparence,...).

Les femmes ont donc une pratique dense de la ville, globalement plus que celle des hommes d'ailleurs. En effet, malgré une évolution sociale certaine à ce sujet, les femmes restent les plus concernées par les pratiques liées à ce que Di Méo appelle le travail gratuit, qu'elles cumulent avec celles du temps libre et du travail. En revanche, si leurs pratiques sont riches et nombreuses, elles ne les effectuent pas, d'après plusieurs enquêtes, en totale sérénité ou se trouvent bridées par des stéréotypes qui genrifient les pratiques.

b-Les représentations de l'espace public urbain liées en genre

Les statistiques tendent à démontrer que le sentiment d'insécurité perçu par les femmes ne serait pas systématiquement parallèle avec la réalité du danger. Mais bien que l'agression sexuelle ne soit pas l'atteinte la plus fréquente (contrairement au harcèlement, interpellations etc), sa médiatisation massive et sa gravité confortent ce sentiment d'insécurité et de peur que provoque le harcèlement de rue.

De même, les espaces de loisirs dans les centre-villes ou certains espaces ou rues qu'elles évitent ne leur sont bien entendu pas défendus et se transforment pourtant en « no woman's land » en particulier la nuit tombée,

non pas uniquement à cause du manque de lumière mais du fait de la dimension sociale de la nuit. Les pratiques des femmes ne sont pas fortuites; Leur étude ne peut en effet être dissociée des représentations qui se sont développées de la ville et des stéréotypes qui guident leur usage de l'espace public.

Les individus ont une perception du paysage (ici urbain) différente les uns et des autres selon leurs expériences, leur âge, leur condition socio-économique, leur culture, leur appartenance ou non au quartier, leur genre... Les représentations sociales de la ville guident ainsi l'action des individus et permettent de comprendre ce qui leur fait adopter certaines pratiques de l'espace public.

«Une représentation est un phénomène mental qui correspond à un ensemble plus ou moins conscient, organisé et cohérent, d'éléments cognitifs, affectifs et du domaine des valeurs concernant un objet particulier. On y retrouve des éléments conceptuels, des attitudes, des valeurs, des images mentales, des connotations, des associations, etc. C'est un univers symbolique, culturellement déterminé, où se forment les théories spontanées, les opinions, les préjugés, les décisions d'action, etc.» (Apport de la théorie des représentations sociales à l'éducation relative à l'environnement - C.Garnier et L.Sauvé - 1999).

Ainsi, la lisibilité de la ville ne peut se réduire à ses simples caractéristiques physiques. Elle est aussi le fruit des expériences et des significations accordées à ses différents lieux (Ledrut - 1973). L'espace n'est alors plus réductible à l'agencement d'éléments, il devient le contexte socioculturel de pratiques sociales qui charge de valeurs et de significations les stimuli physiques et les informations (Jodelet - 1982).

On sait désormais que les femmes (de façon générale) ne se déplacent pas partout dans une sérénité totale. De même il existe certains espaces que l'idée même de fréquenter ne leur apparaît pas, puisque situé en dehors de leur univers mental. Yves Raibaud explique que « les femmes ne font que traverser l'espace urbain et n'y stationnent pas ». Or bien qu'elles soient libres de circuler où elles le souhaitent, les femmes s'érigent des frontières immatérielles en s'interdisant certains lieux, accès, parcours, parties de la ville... Ces appréhensions spatiales sont plus ou moins éprouvées, admises ou même identifiées selon les personnes. De plus, les limites qu'elles se créent sont mouvantes au cours de la journée, mais aussi au cours d'une vie.

Ainsi, Guy Di Méo et Catherine Hoorelbecke ont soulevé, par le biais d'entretiens en 2012, le rapport entre sexe féminin et urbanité en terme pratique (espace de vie) et de représentation (espaces vécus). Di Méo parle alors de murs invisibles que se dressent les femmes et qui canalisent l'espace des pratiques déterminées par une certaine idéologie de la ville faite d'oppositions bien définies:

- lointain et marginal / central et polarisé
- laid / beau
- sombre / clair
- fermé / ouvert
- sale / propre
- violent / paisible

La première opposition citée fait ainsi référence à la recherche d'une efficacité maximale dans la ville, leur permettant de rentabiliser au mieux leur temps, un temps inscrit dans l'ordre du don (travail gratuit).

Entre ces ordres de valeurs, elles dressent alors ces « murs invisibles » qui délimitent d'une part l'espace des pratiques et d'autre part l'espace des refus. Les femmes sont alors selon lui canalisées dans la ville autour de cet ensemble de valeurs esthétiques et rassurantes et autour de la centralité, de la rapidité de l'accessibilité...

A l'opposé, les espaces qu'elles rejettent entachés par la laideur, le sale, le sombre ... correspondent d'après lui à des territoires qui avaient incontestablement une connotation sexuelle directe, suggérée ou ressentie. Trois espaces se distinguent assez bien alors et répondant à ces valeurs refusées:

- Gare Saint-Jean (sexualité marchande affichée par la prostitution, sex-shops)
- Mériadeck et en particulier l'Esplanade Charles de Gaulle (zones isolées et floues, guet-apens possibles à cause de l'espace construit et de la végétation, insécurité latente)

- Cités, habitat social et quartier Saint-Michel (hommes jeunes, réputés dangereux, provocateurs, «qui vous déshabillent du regard»)

Ces trois exemples confortent donc l'existence de refus pour certains espaces de la ville.

Les espaces du temps libre que sont les équipements sportifs libres d'accès sont largement perçus selon des représentations liées au genre.

Le choix d'une activité de loisir conforme à son sexe est important, en particulier pour les garçons qui ne veulent pas perdre leur « légitimité masculine ». De même, les filles sont bien souvent la cible de discrimination de la part de l'entourage lorsqu'elles pratiquent « un sport de garçon ». Dès la naissance, les filles sont en effet fléchées sur des pratiques moins risquées physiquement ou qui font référence à des pratiques dites féminines (danse, musique, etc).

Leur pratique de l'espace public est donc liée à l'apprentissage permanent d'un certain comportement en lien avec des stéréotypes véhiculés par l'entourage, les médias, ou encore la culture populaire...

Bien entendu les femmes ne sont sans doute pas les seules à subir ces interdits spatiaux et certaines femmes ne les ressentiraient peut être peu, voire pas. Guy di Méo pense que certains hommes peuvent partager certaines représentations ou pratiques et inversement que certaines femmes peuvent adopter des regards sensibles sur l'espace qui serait plus assimilé à un regard « masculin » et qu'il n'existe donc pas de « frontières hermétiques entre les hommes et les femmes » (Les femmes et la ville. Pour une géographie du genre - 2012 - annales de géographie N°684).

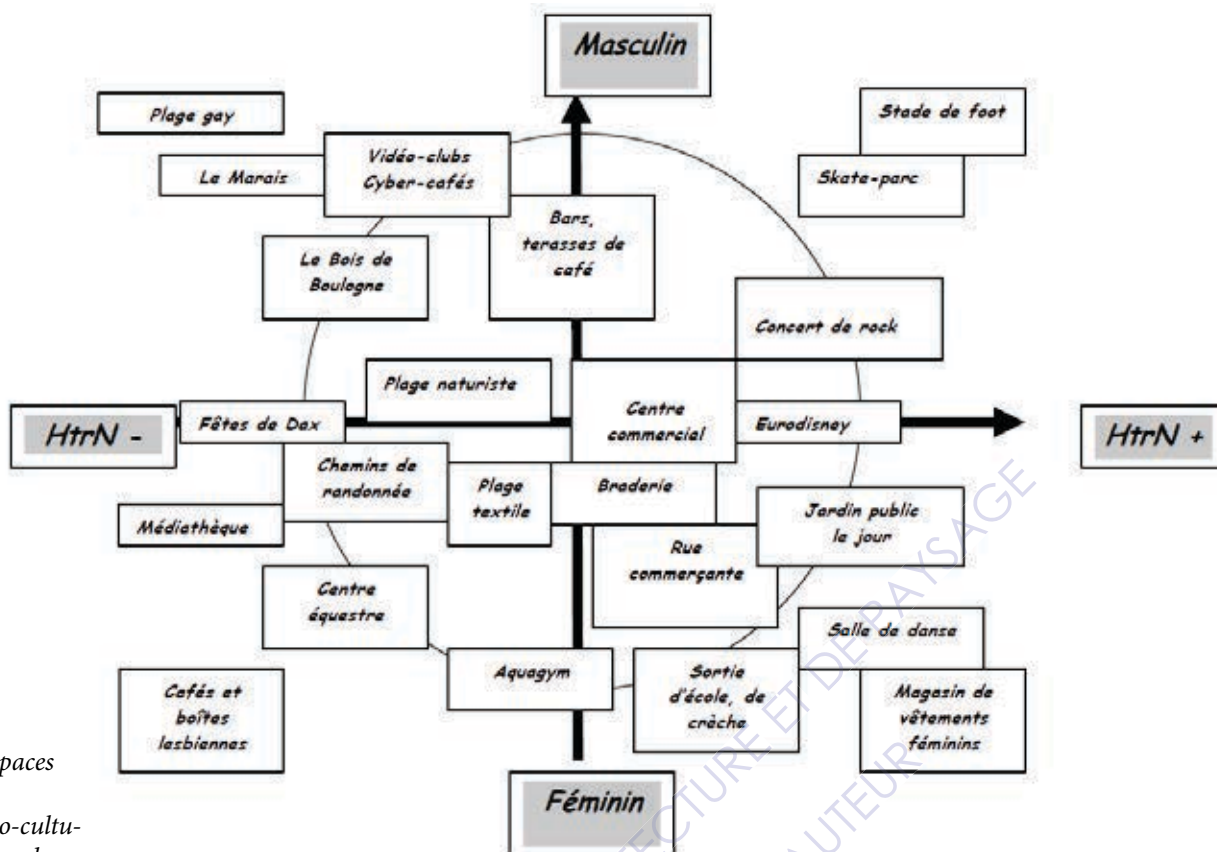
c-Les espaces dits «genrés»

On ne peut pas dire aujourd'hui qu'un espace soit intrinsèquement féminin ou masculin. En revanche, en partant du principe d'Henry Lefebvre soutenant que «l'espace urbain est la projection au sol des rapports sociaux» les inégalités sociales en rapport avec le genre pourrait donc être perçues dans le paysage urbain. Le terme d'espace genré correspondrait alors à l'espace ayant été genré par l'usage. L'espace en question n'est alors fréquenté que par une catégorie de sexe (ou domination flagrante).

Mais la présence simultanée des deux sexes n'empêche pas en outre de parler du genre de l'espace. En effet un espace mixte en apparence peut s'avérer fondamentalement masculin: les hommes le contrôlent d'avantage spatialement et temporellement ou de façon exclusive lors de manifestations de violence qui marquent l'appropriation agressive de l'espace et la manifestation de la puissance masculine (Jacqueline Coutras - 1996). Les hommes bien qu'en infériorité numérique peuvent donc tout à fait symboliquement prouver leur domination de l'espace.

Cette non mixité est alors liée à des phénomènes de représentation de l'espace public, de culture,... et il existerait donc autant d'espaces genrés qu'il existe de variations des cultures féminines et masculines dans le monde.

Pour classer les espaces par rapport à la question du genre Yves Raibaud (Géographie socio-culturelle - 2011) a ainsi mis en place un graphique (voir page suivante) présentant deux variables. La première se réfère à la sexuation des espaces autrement dit la part relative des femmes et des hommes pratiquant l'espace. La seconde variable prend elle en compte l'hétéronormativité: système de représentations et de valeurs qui imposent l'hétérosexualité comme norme sociale. Ainsi un espace à dominante masculine peut être très marqué par l'hétéronormativité (stade de football) ou très peu (plage gay).



Typologie des espaces
genrés et sexués
Géographie socio-cultu-
relle - Yves Raibaud
- 2011

Il est maintenant dit qu'il existe une certaine domination masculine en certains lieux de l'espace urbain plus ou moins exprimée à travers les regards, les gestes et les paroles. L'intégration mentale de cette domination masculine, accompagnée parfois par la conscience ou les préjugés des risques encourus en tant que femme dicte donc leur rapport à l'espace public. Ce type d'appropriation masculine de l'espace serait sans équivalent féminin. Emmanuel Jaurand (Genre et espace - 2012) complète le principe posé par Henry Lefebvre et suppose que l'espace n'est pas uniquement une surface de projection des rapports sociaux de sexe mais qu'il contribue à rendre évident pour les individus des rapports de sexes dissymétriques. Les faits sociaux par leur spatialité deviennent visibles et leur existence se cristallise. Ainsi l'absence ou la faible visibilité des femmes dans un espace de la ville confirme que ce dernier soit réservé aux hommes. Ceci explique en outre les contestations de l'ordre du genre prenant la forme de performances corporelles dans l'espace public (marches exploratoires féminines) cherchant à retourner les normes relatives au genre dans cet espace.

4-VERS LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Pour revendiquer leur droit à l'accès dans la ville et lutter contre les préjugés qui entachent leur légitimité dans certains lieux de la ville, des actions sont menées par les femmes, parfois par le biais des institutions publiques. Ainsi, en prenant en compte les revendications de groupes féministes très actifs en Amérique Latine, Mexico a décidé d'instaurer la non-mixité dans certains wagons du métro de la ville où elles étaient la cible d'incivilités ou d'agressions fréquentes.

Mais même dans ces idées naissent des oppositions entre les partisans des solutions de non-mixité voulue et ceux de l'égalité rejetant l'idée de l'association systématique d'une pratique à un genre et donc d'une certaine forme de discrimination positive mal perçue.

Pour Yves Raibaud « la solution de non-mixité des femmes est une solution de réintroduction des femmes dans la ville » mais ne résout rien selon Sylvette Denfle: la ségrégation sexuelle n'aide seulement qu'à régler des ur-

gences et ne constitue pas une solution pérenne et globale.

Les marches exploratoires, apparues dans les années 1990 à Toronto et Montréal, sont aussi des initiatives féministes dénonçant l'occupation massivement masculine dans certains lieux qu'elles jugent parfois anxiogènes et insécuritaires.

Des projets de ville au féminin ont de même vu le jour dès le début du siècle dernier mais surtout à partir des années 80 (women plan Toronto au Canada, Frauenlobby Städtebau en Suisse, et d'autres initiatives en Allemagne...) en réaction à cette situation et à la démarche de planification urbaine basée sur une vision uniquement fonctionnaliste.

Ces projets visent à tenir compte de la vie et de l'expérience quotidienne des femmes dans l'aménagement des villes.

C'est par exemple le cas de la capitale de la Corée du Sud, Séoul, la ville la plus avancée du monde vis à vis des questions des inégalités femmes-hommes selon Sylvette Denèfle. Dans cette ville, 240 personnes travaillent à la mission égalité (contre une dizaine à Paris par exemple) et oeuvrent pour l'opération « Happy Women, Happy Séoul » grâce à un budget de plus de 100 millions de dollars. Ce projet vise à favoriser l'accès à l'emploi des femmes, mais intègre aussi leur vision dans la mise en place des politiques municipales pour lutter contre les problèmes d'inégalités liés au sexe dans de nombreux domaines: transport, hébergement, espace public, services...

De même, depuis les années 2000, certaines villes françaises ont intégré la notion du genre dans l'analyse des budgets. C'est notamment le cas de Bordeaux, grâce à l'Observatoire Bordelais de l'Égalité, qui met en place des enquêtes permettant, de façon expérimentale, d'alimenter les politiques municipales et les budgets attribués à l'espace public notamment.

Un Label de Haute Qualité d'Égalité Humaine a de même envisagé pour récompenser les ambiances urbaines réussies sous l'angle des rapports sociaux de sexe.

CONCLUSION

On peut constater de nos jours que les politiques urbaines « genrées » ainsi que les études abordant cette question constituent bien souvent des approches ayant la femme pour sujet, alors que par définition l'étude de l'espace urbain par la variable du genre devrait considérer tous les genres. Susan Fainstein et Lisa Servon expliquent que la raison de ce focus est clairement que les femmes ont été sous-étudiées dans le passé, de la même façon que Guy Di Méo se donne pour objectif de « rattraper ce temps perdu, cet oubli et cette injustice ». Aujourd'hui un projet s'abstenant de la prise en compte des désirs et pratiques des usagers d'un lieu n'est plus envisageable. Les études analysant l'espace urbain sous l'angle du genre sont alors d'accord sur le fait qu'à ce jour, des stéréotypes perdurent et légitiment encore les inégalités au détriment des femmes.

Bien entendu, il existe une réelle nécessité dans notre société à encourager la mixité, en travaillant notamment sur ces stéréotypes par le biais de l'éducation, de campagnes etc. Mais la lutte contre les problèmes d'égalité quels qu'ils soient ne peut se gagner que par une approche systémique, dans tous les secteurs, y compris par la fabrique de la ville.

Il va donc de soi que l'étude des pratiques, des fréquentations, des représentations etc, devrait faire partie intégrante du processus de projet et à l'échelle des élus, urbanistes et concepteurs pour viser le « droit à la ville » qu'Henri Lefebvre revendique (Henry Lefebvre - 1968).

On peut alors se demander quel degré de responsabilité les concepteurs de l'espace ont dans cet enjeu de la mixité dans l'espace public.

II- OBSERVATION DES PRATIQUES PAYSAGISTES FACE AUX ENJEUX CONCERNANT LE GENRE DANS LA CONCEPTION DE L'ESPACE PUBLIC

INTRODUCTION

Ainsi nous avons pu voir qu'outre la dimension matérielle du paysage, ce dernier peut être perçu différemment d'un individu à un autre ou d'un groupe social à un autre. C'est ainsi le cas des représentations du paysage urbain par les femmes que nous avons développé en première partie. De même, nous avons pu constater que les usages varient effectivement selon le groupe social et notamment en lien avec la variable du genre.

Après avoir abordé, lors du ce premier chapitre, le cadre théorique de notre sujet, le second chapitre présente le cadre méthodologique élaboré pour répondre à cette question de notre problématique.

1- LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES PRATIQUES DES PAYSAGISTES

Le paysage loin d'être une pratique mono-disciplinaire, se place à l'interface entre ce qui relève du matériel, de l'immatériel et donc une production sociale et culturelle de l'espace. Le paysage fait donc appel à de nombreuses autres disciplines comme l'écologie, l'histoire, la géographie, la sociologie... qui permettent d'approcher le paysage (matériel et immatériel) par divers prismes.

Le paysagiste-concepteur peut, dans le cadre de sa pratique, apporter des réponses d'aménagement en lien avec des politiques publiques et/ou un programme et toute la dimension immatérielle du paysage sur lesquels il travaillera, notamment dans la conception urbaine. Le paysagiste appréhendera cette dimension au travers d'une analyse de l'espace de projet qui lui est propre pour apporter sa réponse aménagiste.

Le paysagiste-concepteur a démontré pouvoir apporter des réponses à des problématiques dépassant l'échelle de l'espace de projet (donnée par le programme) dans la conception urbaine: nature en ville, ville diffuse, ville et évolution climatique etc... De la même manière, la question de la prise en compte du genre dans la conception de la ville s'inscrit dans une pratique identique: faire résonner une intervention au delà d'une limite imposée, articuler les échelles spatiales mais aussi temporelles dans le projet de paysage.

En d'autre termes, la spécificité de la pratique du paysagiste (et son évolution) est susceptible de se baser sur le dépassement des règles et limites imposées, la façon de re-questionner un programme et de le reformuler.

En outre, les pratiques du paysagiste sont susceptible d'évoluer, de s'enrichir grâce à l'apparition de nouvelles lois, de nouvelles directives des villes, dans lesquelles il est amené à faire projet en lien avec des nouveaux enjeux mis à jour.

Ainsi, l'étude urbaine menée par l'agence d'urbanisme bordelaise A'Urba (Usages de la ville par le genre - 2011) a été un des éléments déclencheurs permettant de faire émerger ces dissymétries d'accès à la ville en lien avec le genre et à en faire un des nouveaux enjeux de la fabrication de la Métropole. « A l'heure du passage de l'agglomération bordelaise au rang de métropole, la prise en compte des questions d'égalité femmes - hommes dans l'aménagement des espaces et équipements publics urbains, permet de réinterroger les fondements égalitaristes de notre société et de renouveler notre approche de la fabrication de la ville contemporaine. » (C2D- Bordeaux Métropole - 2014). La métropole souhaite alors appliquer cette préoccupation à la fabrication de la ville au travers du concept expérimental de la ville HQE (Haute Qualité Égalitaire).

Ainsi en mettant en relation son approche particulière du projet et la préoccupation de cette nouvelle variable dans les politiques municipales (Ville HQE), le paysagiste-concepteur pourrait se trouver dans une position

privilège pour apporter une solution opérationnelle à cet enjeu.

Ce travail de recherche s'attachera donc à répondre à la problématique suivante:

Comment les paysagistes concepteurs intègrent-ils la question des représentations et des usages liées au genre dans leurs pratiques?

Ce travail interroge donc l'impact de cette nouvelle prise en compte qu'est la variable du genre dans la conception urbaine sur l'évolution des pratiques des paysagistes. Il s'agirait donc d'expliquer et de comprendre les processus de changement et quel impact ils ont sur la matérialité du projet de paysage dans l'espace public.

Cette problématique se décompose en trois questions qui font écho à la chronologie du processus de projet: Comment émerge cette prise en compte? Quelles formes prennent ces nouvelles pratiques dans un processus de projet prenant en compte la question du genre? Comment traduisent-ils spatialement et dans leur discours cette prise en compte?

2- HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Nous présentons donc quatre hypothèses de recherche prenant sens dans tous les cas de niveau de conscience du paysagiste concepteur sur le sujet, qu'il soit sommaire ou affirmé:

-Les pratiques paysagistes évoluent et prennent en compte cette dimension grâce au levier des politiques ou études encourageant la prise en compte de ce facteur dans la conception de l'espace public en ville

-Dans le cas où la question du genre n'est pas abordée dans la commande, le paysagiste est susceptible de re-questionner le programme et d'y intégrer cette dimension.

-Les processus de conception changent et laissent apparaître une nouvelle étape de consultation (dont le degré est variable: consultation des études, consultation de la population, concertation, co-construction?)

-La traduction spatiale de cette prise en compte est identifiable par le concepteur et se matérialise par des éléments destinés à améliorer le quotidien des femmes, le projet a fait l'objet d'une réflexion en terme d'inscription à l'échelle du quartier ou de la ville vis-à-vis des pratiques socio-spatiales en lien avec le genre.

3- L'ÉTUDE DE DISCOURS CONCERNANT LE GENRE DANS LA CONCEPTION DE L'ESPACE

a-Une analyse de discours en fonction des situations

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous allons analyser les discours des paysagistes afin de comprendre la place qu'ils donnent à la question du genre dans leurs pratiques grâce à des entretiens semi-directifs. Une approche technique et d'analyse de projet n'aurait en effet pas permis de comprendre exactement les choix du concepteur ainsi que l'intégration du sujet étudié dans le processus de projet. De même, il n'existe à l'heure actuelle aucun écrit de paysagiste-concepteur évoquant ce sujet en lien avec le projet, nous permettant l'analyse de discours textuelle. L'entretien impliquera donc d'identifier les objets et la nature du discours pour, par la suite, procéder à la sélection et au tri des données et pouvoir les interpréter enfin.

Les réflexions sur la question des pratiques socio-spatiales et des représentations liées au genre sont relativement neuves, en particulier celles ayant commencé à réellement contextualiser dans l'espace public et mettre le doigt sur des éléments concrets du paysage urbain (notamment grâce au travail de Yves Raibaud). Ces études sont également récentes dans la programmation urbaine pour avoir débuté en 2012 avec le projet ville et genre - HQE.

Ainsi il paraît intéressant dans le cadre de ce travail de mener une analyse se portant sur deux discours diffé-

rents, en fonction du positionnement dans le temps vis-à-vis du processus du projet.

Dans le premier cas, l'analyse portera sur les discours de paysagiste étant engagés dans un processus de projet dans lequel la prise en compte du genre est clairement revendiquée ou bien dont le site de projet présentait une problématique identifiée du point de vue du genre.

Dans le second cas, il s'agira d'analyser le discours de paysagistes-concepteurs ayant déjà mené à terme un projet d'aménagement d'espace public et sur lequel s'exprime le plus clairement la typologie de « l'espace genré » définie par les chercheurs.

Les discours de paysagistes peuvent être considérés comme une pratique à part entière mais dans ce travail, les discours étudiés ne seront pas ceux de paysagistes aguerris sur le sujet mais bien leur interprétation du sujet et la façon dont ils le retranscrivent dans le processus de projet de paysage et donc dans leur pratique de paysagiste-concepteur. Ils ne s'agit donc pas de discours destinés à transmettre des idées ou des théories mais bien de discours de praticiens reflétant la communication qu'ils peuvent avoir sur leur pratique, leurs actions, leurs projets ainsi que les retours sur expériences éventuels.

Ainsi, dans le premier cas, il s'agira de faire la lumière sur la façon dont ils intègrent la variable du genre dans leur processus de projet et notamment depuis que le sujet est abordé par les politiques municipales.

Dans le second cas, il sera nécessaire de comprendre la façon dont les paysagistes-concepteurs ont su prendre en compte ces études ciblant leur projet et comment d'après ces études ils ont su adapter leur pratique après coup.

b- Une sélection préalable des projets

Notre choix s'oriente donc vers les espaces publics, les espaces « du temps libre » correspondant donc aux lieux en dehors de la sphère privée et du travail.

De plus, notre intérêt se portant sur la pratique du paysagiste en lien avec cette question, nous nous dirigeons naturellement vers des projets qui d'une manière ou d'une autre impliquent ce sujet pour ainsi évaluer la réaction du concepteur face à cet enjeu.

Concernant les discours en lien avec un projet non aménagé, le choix des cas se fera principalement en fonction de l'environnement dans lequel le projet s'inscrit. La métropole de Bordeaux étant en pleine mutation urbaine, de nombreux projets sont en effet menés dans des quartiers jusqu'à présent jugés anxiogènes et répondant aux ordres de valeurs se rapportant au refus que Guy Di Méo a relevé lors de son enquête avec Catherine Hoorelbecke auprès d'un échantillon de la population féminine bordelaise en 2012. Les cartes sensorielles mises en oeuvre par l'agence d'urbanisme A'Urba caractérisant les espaces « repoussoirs » de Bordeaux seront de même une source utilisée dans la sélection des cas d'étude (voir cartes Bordeaux jour-Bordeaux nuit en annexe).

Dans le cas de l'étude de discours en lien avec un projet déjà réalisé, il s'agira donc de sélectionner un cas représentant ce que Yves Raibaud appelle « l'espace genré » ou la présence supposée de ce que Guy Di Méo nomme « les murs invisibles ». Ces espaces présenteront donc une domination et appropriation masculines de l'espace avérées ou feront l'objet de perceptions négatives de la part de certaines femmes. Pour le choix de ces espaces, les travaux des chercheurs nous serviront donc d'indicateurs, la mise en place de nouvelles données statistiques quantitatives et qualitatives sur des espaces supposés genrés s'avérant être un travail très fastidieux.

Enfin nous n'écarterons pas le choix éventuel d'un cas d'étude dont le paysagiste auteur du projet revendiquerait clairement un parti pris prenant en compte la variable du genre comme participant pleinement à la réflexion et à l'élaboration du projet.

Nous allons ainsi présenter les quatre projet annoncés ci dessous en exposant les enjeux et les grandes lignes tout en justifiant le choix vis-à-vis de la question du genre.

Premier cas: Projets non aménagés

Projet de la place Gambetta - Bordeaux

Projet Berges de Saint-Jean Belcier - Bordeaux

Second cas: Projets déjà aménagés

Parcs des sports de Saint Michel - Bordeaux

Place Saint-Michel - Bordeaux

c-Corpus étudié, quatre projets à Bordeaux

Premier cas: Projets non aménagés

Projet de la place Gambetta - Bordeaux

Mandataire: West8

Paysagiste: Sabine Haristoy

Année du concours: 2013

Le projet vise à requalifier un espace symbolique de Bordeaux jusqu'alors dicté par la circulation automobile et présentant un patrimoine arboré vieillissant. West8 et Sabine Haristoy proposent alors une recomposition de l'espace proposant deux rythmes de flux: le rythme rapide des flux et activités sur le pourtour de la place en déviant le trafic et le rythme lent du jardin.

La « place-jardin » reprend le vocabulaire des façades bordelaises du XVIIème ainsi que celui du jardin à l'anglaise. La partie saine du patrimoine arboré est conservée mais sera enrichie par une palette d'arbres d'essences variées. Prévue pour 2020, la place Gambetta s'insérera dans le contexte d'un quartier commerçant haut de gamme tout en offrant l'aménité d'un écrin vert au centre d'une ville minérale.

Dans ce lieu de la ville de Bordeaux, aucun travaux n'a fait émerger une quelconque représentation négative du lieu sous l'angle du genre. D'après l'étude menée par A'Urba en 2011, Gambetta fait même partie des zones avenantes pour les femmes. La place se trouve être, pour les jeunes femmes, un point de rendez-vous comme plusieurs rotules de croisements des transports à Bordeaux. Or, lors de la présentation du projet au public le 21 novembre 2016, l'équipe de maîtrise d'oeuvre évoque le parti pris de garder « un contrôle social » sur la place et « éviter les recoins » pour que cet espace soit « plus accessible aux femmes » pour enfin ajouter « il faut que les vues soient dégagées, c'était un parti pris » (Sabine Haristoy, Maarten van de Voorde - 2016). L'ambition semble alors clairement revendiquée et pourtant contradictoire avec les témoignages livrés à propos de cet espace dans l'étude de l'A'Urba. Il apparaît alors intéressant d'analyser le discours des auteurs de ce projet à ce sujet. Cette action n'est-elle qu'une recette systématique infondée ou résulte-t-elle d'une démarche particulière ayant décelé des représentations et usages liés au genre en rapport avec la place Gambetta?



Perspective du projet de la place Gambetta - Sabine Haristoy & West8

Projet Parc des Berges (Saint-Jean Belcier) - Bordeaux

Paysagiste mandataire: Exit paysagistes

Année du concours: 2011

L'opération d'aménagement des berges Saint-Jean Belcier s'inscrit dans un projet de mutation total du quartier de la gare devenant à terme une nouvelle polarité de Bordeaux. Le quartier accueillera alors de nouveaux habitants, de nouveaux équipements, de nouveaux usages dans un territoire de mobilité (notamment avec l'arrivée de la LGV à la gare Saint-Jean). En ce qui concerne le parc, dont le marché de maîtrise d'oeuvre a été remporté par Exit paysagistes, l'ambition serait de créer « un nouvel imaginaire, jubilatoire et coloré (...) de créer des lieux appropriables car chacun pourra s'y reconnaître. » Le parc prendra alors la forme d'une bande le long de la Garonne, s'accrochant au parc des sports de Saint-Michel au nord et sur environ 1,7km vers le sud sur tout le long du futur quartier.

Si le visage du quartier changera radicalement avec ce projet d'envergure, il s'inscrira tout de même dans un existant particulier. En effet, les quartiers de Saint-Jean et de Belcier sont associés facilement et indéniablement à des représentations négatives qui en font « l'espace repoussoir le plus fort dans la ville » pour les femmes (Guy Di Méo - Femmes genres et géographie sociale - 2012). D'après l'enquête qu'ont menée Guy Di Méo et Catherine Hoorelbecke, c'est la sexualité marchande affichée trouvée sous deux formes: le commerce indirect des sex-shops (gare) et le commerce direct de la prostitution (quartier Belcier surtout). De même, les zones isolées et les zones d'accès malaisés et confus font de ce quartier un quartier de refus.

Il serait alors intéressant de se pencher sur la pratique adoptée dans ce cas par les concepteurs vis à vis de la question des représentations pré-existantes en ces lieux. Se reposent-ils sur la mutation importante du quartier et de ses usages pour en changer les représentations auprès des usagers et en particulier celles des femmes?



Perspectives du projet des berges de Saint-Jean Belcier - Exit Paysagistes associés

Second cas: Projet déjà aménagé

Parcs des sports de Saint Michel - Bordeaux

Mandataire: Michel Corajoud Paysagiste

Paysagiste: Anouk Debarre

Année de livraison du chantier: 2008

Le parc des sports de Saint-Michel entre dans la logique de l'ouverture de la ville de Bordeaux sur son fleuve et se donne pour objectif d'offrir un pôle d'activité sportives libre d'accès en plein coeur de la ville. Cet espace de 5,5 hectares longe alors la Garonne depuis le pont de Pierre jusqu'à l'extrémité nord des quais de Paludate. Les grandes pelouses ouvertes du parc sont traversées de part et d'autres de promenades et donnent alors accès à une succession de plateaux de jeux: fronton de pelote basque, aire de ring hockey, terrain de foot synthétique (city-stade), aire de beach volley, terrain de basket, aire de jeux pour enfants. Grâce à tous ces équipements, le parc est un grand succès.

Mais selon Yves Raibaud (qui souligne tout de même une belle réussite urbaine), ce type d'espace qui focalise les groupes d'hommes rend très difficile aux femmes de s'approprier ce type d'équipement. De plus, il existe des stéréotypes qui persistent et qui incitent le choix d'une activité conforme à son sexe. Ces équipements offrent en outre la possibilité de pratiquer des activités qui, selon ces stéréotypes, seraient plutôt réservées aux garçons. Y. Raibaud parle alors d'espace « genré par l'usage » et par la domination masculine de ces lieux. Le parc des sports serait alors un grand succès, mais seulement auprès d'une catégorie de sexe.

Dans ce cas de projet déjà réalisé, il serait intéressant de savoir si, grâce au recul sur cette expérience, les concepteurs auraient envisagé une évolution de leurs pratiques vers une meilleure prise en compte de ce facteur.



Photographie des quais des sports de Saint-Michel - Michel Corajoud & Anouk Debarre

l'espace Saint-Michel - Bordeaux
Mandataire: cabinet d'architectes Obras
Paysagiste: Horizons paysages
Année de livraison du chantier: 2015

La rénovation du quartier Saint-Michel s'inscrit dans une logique globale de travaux pour la ville de Bordeaux, destinée à donner un nouveau visage à la ville en accord avec sa qualité patrimoniale. L'objectif était, dans ce quartier vivant, de conserver les usages des espaces publics et son identité: marché, terrasses de café, jeu, rencontres autour des bancs... en limitant la place occupée par la voiture. Ce projet, revendiqué comme vivant et adaptable par les architectes d'Obras, a fait l'objet de concertations importantes pour une évolution de ce quartier en accord avec la population locale.

L'espace Saint-Michel offre alors aujourd'hui un vaste espace ouvert sur la place de la basilique articulant l'accès aux quais des salinières et au parc des sports de Saint-Michel avec celui des grands boulevards structurants du coeur de ville complexe.

Toujours selon les enquêtes de Guy di Méo sur les représentations des femmes dans la ville de Bordeaux, Saint-Michel a longtemps été un espace de refus pour certaines femmes. Regards insistants, provocations, remarques machistes, de nombreux « rappels à l'ordre » qui font alors qu'une partie des femmes associent à cet espace le sentiment d'insécurité et de danger latent. On pourrait alors se demander si cette problématique fut prise en compte dans le processus de projet notamment dans les échanges visiblement bien pris en compte avec la population locale.



Photographie de l'espace Saint-Michel - Horizons paysages & Obras architectes

4- PROTOCOLE DE L'ENTRETIEN SEMI DIRECTIF

L'entretien semi-directif est une technique de recueil d'informations permettant de centrer le discours des enquêtés autour de thèmes définis mais n'enfermant pas le discours dans un balisage strict des réponses attendues. Il laisse ainsi la possibilité à l'interviewé d'orienter son propos tout en intégrant les différents thèmes dans son fil discursif. Ainsi les questions ne sont là que pour créer une trame et ne pas dériver du sujet principal. Il n'existe donc pas de « bonnes ou mauvaises réponses » à ces questions.

Dans le premier temps de l'entretien, il s'agira de déterminer les caractéristiques de l'agence dans laquelle évolue le paysagiste interviewé. A terme, cela permettrait de constituer des groupes et traiter les résultats en fonction des caractéristiques de l'agence, la composition des équipes...

Durant le second temps de l'entretien il sera nécessaire de recueillir les informations nous permettant ensuite d'évaluer son niveau de conscience, sa préoccupation théorique autour de ce sujet.

Définir le statut de ce discours permettra d'identifier la nature de ses propos: théorique, critique, pratique,... Il s'agira de même de relever la façon dont le paysagiste a développé (ou non) ce discours. Le sujet n'émane a priori pas d'un mouvement paysagiste contemporain partagé par tous les praticiens, ou même d'une école de pensée développée par une partie seulement des professionnels. Il peut en revanche s'apparenter à la promotion de valeurs, d'un projet individuel académique ou lié à la recherche, d'un parti pris impulsé par les pouvoirs publics, par un retour d'expérience, ...

Le troisième temps de l'entretien s'articulera sur sa pratique et plus précisément sur les processus mis en place pour intégrer la question du genre dans son projet (concertation, analyses statistiques genrées, prise d'informations, réflexion personnelle sur la matérialité du projet, ...) et éventuellement ce qu'il a pu retirer de cette expérience.

Ces entretiens doivent donc au préalable être préparés en mettant en place une grille d'entretien. Cette grille présente les grandes thématiques suivantes, permettant d'explorer les discours des paysagistes à la lumière des enjeux liés au genre dans la construction de la ville:

- Premier temps: L'agence du paysagiste.
- Second temps: Le genre comme structurante de l'espace public, conscience et positionnement.
- Troisième temps: La prise en compte du genre dans la pratique du projet du paysagiste.

a) Premier cas: grille d'entretien pour un projet non aménagé

Premier temps:

- Quelle est la taille de votre agence? Quelles sont vos compétences?
- Quand a-t-elle été créée?
- Quels sont les types de projets sur lesquels vous travaillez?
- Y a-t-il des valeurs, des enjeux sociaux que vous développez systématiquement dans vos projets?

Second temps:

- Le genre est-il pour vous une variable à prendre en compte dans la fabrication de la ville aujourd'hui?
- Quel est le moment de votre prise de conscience du genre comme une structurante de l'espace public?
- Y a-t-il des références qui ont marqué votre réflexion?

Troisième temps:

- Existait-il une demande spécifique dans le programme vis à vis de ce sujet?
- Avez vous suivi spécifiquement les critères imposés par le programme et sinon, où avez vous dépassé les limites imposées par le programme à propos de la prise en compte du genre?
- S'il n'est pas lié au programme, quel est le facteur qui vous a poussé à prendre en compte le genre dans ce projet précisément?
- Cette prise en compte vous a-t-elle obligé à renouveler vos pratiques, les étapes du processus de projet? Avez

- vous élaboré un outil en lien avec cette approche?
- Sur quels aspects matériels la prise en compte du genre a-t-elle fait évoluer le projet? (Circulation, structuration de l'espace, lumière, équipements, plantes, matériaux,...)
- Avez vous rencontré des difficultés dans l'application de cette nouvelle approche du projet?
- Cette approche vous a-t-elle demandé un temps supplémentaire, du travail, des documents?
- Avez-vous explicité ce parti pris lors de la restitution du projet ou de réunions publiques? Comment cela a-t-il été reçu par l'auditoire (élus, techniciens, population,...)
- Que retirez-vous de cette expérience?

b) Second cas: grille d'entretien pour un projet déjà aménagé

Les deux premiers temps de l'entretien ne se référeront aux mêmes questionnements que dans le premier cas: projet en cours.

Troisième temps: Le genre dans la pratique du projet du paysagiste:

- Existait-il une demande spécifique dans le programme vis à vis de ce sujet? Comment vous êtes vous positionné par rapport à ce programme?
- Avez vous pris connaissance des usages liés au genre dans l'aménagement dont vous êtes l'auteur ou des représentations qui y sont associées? Si oui, par quel biais?
- Cette prise de connaissance vous aidera-t-elle à renouveler vos pratiques ou étapes du processus du projet même dans le cas où le programme ne le spécifierait pas?
- Sur quels aspect matériels cette prise de connaissance serait-elle susceptible de faire évoluer vos projets à venir?
(Circulation, structuration de l'espace, lumière, équipements, plantes, matériaux,...)
- Pensez vous rencontrer des difficultés dans l'application d'une nouvelle démarche qui prendrait en compte cette variable?
- Comment pensez-vous que ce parti pris serait susceptible d'être reçu par l'auditoire lors de la restitution du projet ou de réunions publiques? (élus, techniciens, population,...)

En préalable de cet entretien, il sera nécessaire d'expliquer au paysagiste interviewé le cadre de notre travail de recherche. De même il faudra justifier auprès de ce dernier les éléments qui nous ont poussé à sélectionner son profil et le projet dont il est l'auteur (ou à défaut, collaborateur). Ce motif devra être évoqué avant le troisième temps de l'entretien pour ne pas fausser le discours porté lors des temps précédents. En outre, la raison de ce choix devra être expliquée avec tact et sous la forme d'une généralité et non d'une critique exclusivement ciblée sur le projet en question pour ne pas offusquer le paysagiste interviewé. En effet ce sujet est susceptible de faire comprendre au paysagiste concepteur qu'une faille a été vraisemblablement identifiée dans son projet et que certains aspects de ce dernier sont jugés comme présentant une forme de discrimination (non désirée bien-entendu).

5- TRADUCTION ET ANALYSE

Les résultats sont ainsi destinés à être traités sous la forme de fiches récapitulatives (voir ci dessous). Après avoir retranscrit le discours des paysagistes concepteurs à l'état brut, les données seront sélectionnées et synthétisées pour en obtenir une lecture plus simple.

À chaque fiche d'analyse sera joint un relevé de la nature du discours de l'enquêté nous permettant de visualiser sa posture vis à vis du sujet.

De même, lors de chaque entretien, il sera nécessaire de relever les occurrences des termes employés se référant au champs lexical du genre. Il apparaîtra ainsi de quelle manière il s'empare de la question et la portée de la définition qu'il accordera au mot. En effet si lors de ce mémoire, nous avons surtout traité la question de la femme, nous avons bien précisé en outre que le genre ne se résume pas à au simple individu de la femme et qu'il existe un grand nombre de manière d'approcher ce concept.

ANALYSE LEXICALE

Termes employés se référant au champs lexical du genre	Genre	Femme / féminin	Homme / masculin	Autres
Occurrence des termes employés				
Sens accordé à l'occurrence				

ANALYSE DE DISCOURS: PROJET NON AMÉNAGÉ

1 ^{er} TEMPS	Importance de la structure (nombre de salariés, leurs spécialités)	
	Date de création	
	Types de projets abordés	
	Parti-pris récurrents et pris à coeur	
2 ^{ème} TEMPS	Importance donnée à la variable du genre dans le projet, motivations	
	Ancienneté de la prise de conscience et par quel biais	
3 ^{ème} TEMPS	Demande spécifique dans le programme	
	Suivi du programme? quels dépassements?	
	Quels facteurs liés à ce dépassement	
	Quelle nouvelle étape, démarche supplémentaire	
	Évolution des aspects matériels du projet	
	Difficultés à mettre en application	
	Explication du parti pris	
	Quelle réception de cette prise de position	
	Retour sur expérience	
	Nature du discours (pratique, théorique, critique,...)	

ANALYSE DE DISCOURS: PROJET DÉJÀ AMÉNAGÉ

1 ^{er} TEMPS	Importance de la structure (nombre de salariés, leurs spécialités)	
	Date de création	
	Types de projets abordés	
2 ^{ème} TEMPS	Parti-pris récurrents et pris à coeur	
	Importance donnée à la variable du genre dans le projet, motivations	
3 ^{ème} TEMPS	Ancienneté de la prise de conscience et par quel biais	
	Demande spécifique dans le programme	
	connaissance des usages et représentations liées au genre sur l'espace du projet aménagé	
	quelle nouvelle étape, démarche supplémentaire envisagée	
	Évolution des aspects matériels supposées dans le projet	
	Difficultés à mettre en application redoutées	
	réception de cette prise de position envisagée	
Nature du discours (pratique, théorique, critique,...)		

Au travers de cette seconde partie nous avons donc pu proposer une méthodologie se décomposant en plusieurs temps et offrant un outil permettant de répondre à notre problématique: comment le paysagiste concepteur intègre-t-il la question des représentations et des usages liés au genre dans sa pratique?

La méthode établie nous amènerait alors à définir comment le paysagiste intègre la notion de genre en lien avec l'espace public, l'émergence de sa prise en compte ainsi que la façon dont il traite les représentations et usages liés à cette variable dans sa pratique.

III-LES DIFFICULTÉS D'UNE ÉTUDE BASÉE SUR LE DISCOURS

1- Un dilemme entre égalité et équité

Au travers de la partie précédente nous avons donc pu proposer une méthodologie se décomposant en plusieurs temps et offrant un outil permettant de répondre à notre problématique: comment les paysagistes concepteurs intègrent-ils la question des représentations et des usages liés au genre dans leurs pratiques?

La méthode établie nous amènerait alors à définir comment les paysagistes intègrent la notion de genre en lien avec l'espace public, l'émergence de sa prise en compte ainsi que la façon dont ils traitent les représentations et usages liés à cette variable dans leur pratique.

Il n'a pas été possible, dans le temps du mémoire, de mettre en pratique la méthode de l'analyse de discours que nous avons détaillé précédemment.

Un constat a tout de même été fait avec différents interlocuteurs: le rapport entre genre et espace public apparaît relativement flou dans l'esprit des paysagistes. On peut déjà penser que ceci est dû en partie à la difficulté que l'on peut avoir à définir le concept du genre. Il s'agit en effet d'une notion qui reste malgré tout complexe et sujette à de nombreuses controverses, oppositions. Ainsi, l'association de la variable du genre en lien avec l'espace public n'en est que plus floue. Le sujet reste de même mal compris lorsqu'il est abordé sous l'angle de la femme, de ses pratiques et de ses représentations. Ce sujet, relativement récent et donc peu connu des paysagistes, implique un positionnement difficile à évaluer alors qu'il apparaît un intérêt porté à ce sujet lorsqu'il est abordé.

Malgré tout, chez certain(e)s concepteurs(trices), lorsque le sujet de la femme était abordé, celui de l'homme allait de pair. En effet, il était évoqué que se poser la question de la femme uniquement allait à l'encontre du principe de la recherche d'égalité.

La question n'est pas de plaider dans l'intérêt d'un sexe ou d'un autre pour des espaces non-mixtes. Car ces espaces non-mixtes sont susceptibles de donner à terme une rupture d'égalité et une « solution » court-termiste même si elle peut être envisagée par certains chercheurs. Mais il est vrai que la question de la nécessité d'un traitement différencié au nom de l'égalité pour une transformation des relations de genre se pose. Le dilemme entre égalité et équité n'a pas fini de faire débat. C'est en cela que le gender mainstreaming (approche intégrée de l'égalité entre femmes et hommes) se place comme étant une entrée intéressante sur la question. Ce concept/méthode est « la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques ». (définition EG-S-MS - 2015). Dans la logique de ce concept, la prise en compte des différences de situation entre hommes et femmes prévaut et devient la base autour de laquelle s'établit le discours sur l'égalité (ou l'inégalité). Mais cette approche est, elle aussi, controversée et décrite comme une idéologie « molle » (Sophie Jacquot - 2006) étant donné la distance entre la déclaration du principe et l'objectif d'égalité à atteindre.

L'appréhension confuse de ce concept chez les paysagistes tiendrait aussi à d'une difficulté de passer de la théorie à la pratique. Des tensions peuvent de cette manière s'exprimer entre l'emploi du terme et son rapport avec l'espace public et la réalité des pratiques professionnelles.

En fin de compte, on pourrait se demander si le concept du genre et l'approche du genre dans l'espace public tient d'avantage de l'idéologie que d'un principe professionnel. Deux paysagistes produiront naturellement un travail différent se basant pourtant sur les mêmes « contraintes », comme pour n'importe quel cahier des charges. Cette approche impliquerait alors l'empathie et la position du paysagiste vis à vis des questions sociétales.

2- Des perspectives de recherches encore vastes:

Dans la poursuite de ce travail, tous les types de discours de paysagistes concepteurs ne seraient pas représentés au travers de l'application de cette première méthodologie. Il s'agirait là en revanche d'une base suffisante pour avoir la possibilité de remettre en question le protocole engagé.

Sur ce travail nous avons cherché à associer une démarche à des problématiques identifiées, qu'elles soient liées à l'aménagement ou liées à un phénomène existant avant l'intervention du paysagiste. Ceci nous permettait de cibler des paysagistes concernés à notre sens par des problématiques en rapport avec la question des rapports sociaux de sexe dans l'espace, et ainsi d'obtenir des avis et un discours porté directement sur l'espace et dépassant l'aspect théorique.

Mais l'on pourrait en outre élargir cette démarche et viser un plus large panel de discours sans appliquer au préalable cette sélection de projet. Nous pourrions ainsi au travers d'une enquête plus simple, établir l'importance donnée à cette variable de façon générale chez les paysagistes concepteurs dans leur pratique.

L'enquête pourrait alors prendre la forme d'un questionnaire dans lequel le paysagiste serait amené à noter l'importance accordée aux éléments à prendre en compte dans le projet urbain dans sa pratique habituelle. La prise en compte du genre serait donc associée à d'autres enjeux qui influencent la pratique du paysagiste dans le projet:

- prise en compte des PMR
- prise en compte de l'âge des usagers
- prise en compte du genre
- prise en compte de la biodiversité
- prise en compte de l'économie de projet
- prise en compte de la dimension pédagogique
- prise en compte de l'impact carbone

...

L'importance accordée serait alors décrite sur une échelle de 1 à 3; 1 étant une prise en compte nulle, 2 une prise en compte rare et appliquée que lorsque il y a contrainte du programme, et 3 une prise en compte dans tous les cas y compris lorsque le programme ne le spécifie pas.

Mais il serait possible aussi d'évaluer tout simplement la conscience vis-à-vis de ce sujet. L'enquête aurait alors un sujet se rapprochant plus des représentations sociales, de la variété des usages et l'objectif serait d'évaluer si, d'eux même, ils évoqueraient la question de la variable du genre comme ayant son importance dans le sujet.

De même, on pourrait explorer la mesure dans laquelle la maîtrise d'ouvrage ou les politiques municipales sont susceptibles d'influer cette prise en compte. Ce travail se traduirait par l'analyse des programmes et des appels d'offre et de l'apparition de mots clés tels que « genre », « femmes », « hommes », « qualité de vie », « variété des usages », « représentations », ...

Le sujet offre ainsi de nombreuses possibilités en terme de perspectives de recherche car il n'est aujourd'hui a priori pas traité en parallèle de la pratique du paysagiste.

CONCLUSION

Ce mémoire a donc cherché à déterminer comment se construisaient la perception des femmes sur le paysage urbain ainsi que les usages particuliers qu'elles ont de la ville contemporaine. Nous avons pu en conclure que ces dernières, malgré les évolutions sociales certaines en plusieurs points, conservaient un usage de la ville influencé par des représentations et un regard porté sur elle issus de stéréotypes archaïques. De même, la manière de construire la ville, encore dédiée à une population homogène, a pu prouver ses limites au travers de plusieurs cas pointés du doigt par différents chercheurs.

Nous nous étions alors demandé comment les paysagistes concepteurs intègrent la question des représentations et des usages liées au genre dans leurs pratiques.

En effet, leur approche du projet leur donne une place privilégiée pour apporter une réponse aménagiste à des enjeux qui relèvent de la dimension matérielle comme immatérielle du paysage urbain.

Nous avons donc voulu proposer un outil méthodologique servant à évaluer l'impact de cette prise en compte sur la pratique des paysagistes concepteurs.

Au travers d'un entretien semi directif succédant à une sélection de profils particuliers de paysagistes, l'objectif était d'évaluer dans quelle mesure apparaissait cette prise en compte, quel importance ils accordaient à cette variable et comment ils étaient susceptibles de faire évoluer leur pratique du projet en fonction de cette nouvelle entrée.

Malgré le fait qu'il n'a été possible de mettre en pratique la méthode d'analyse de discours décrite, le traitement du sujet avec certains paysagistes concepteurs a pu faire émerger certaines conclusions. Il est en effet apparu que cette notion était difficilement appréhendée par ces derniers, notamment lorsqu'elle était associée à la question de l'espace. De même nous avons pu constater que le dilemme entre égalité et équité amenait certains à se trouver dans une position hésitante entre la prise en considération des différences de perceptions et d'usages pour concevoir, ou le parti pris de ne pas discriminer pour rechercher l'égalité.

Nous avons enfin pu constater qu'il existait de nombreuses possibilités en terme de perspectives de recherches notamment sur la conscience du sujet chez les paysagistes concepteurs, le positionnement donné à cette prise en compte vis à vis d'autres enjeux ou encore la façon dont la maîtrise d'ouvrage ou les politiques publiques peuvent influencer la pratique du paysagiste dans cette direction.

En dehors de ces perspectives de recherche, ce mémoire est constitutif d'une base de connaissance et générateur d'un positionnement vis à vis de l'enjeu de la prise en compte du genre dans la fabrique de la ville. Il est alors susceptible d'alimenter la réflexion autour d'un projet comme celui du PFE, et ainsi de transposer des données théoriques et pratiques ainsi qu'une prise de position vers une action opérationnelle dans l'espace.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Bibliographie

A'URBA - 2011 - *L'usage de la ville par les femmes*

BAUHARDT CHRISTINE - 2004 - *Discours féministes et architecture / recherche urbaine* - Presses universitaires François-Rabelais

BELIS LE FABRE CELIA - 2015 - *La ville à l'épreuve des genres – Mémoire Master MES - ENSAP de Bordeaux*

BRICOGNE ALMUDENA - 2015 - *En quoi l'accès et la mobilité dans la ville, restent-ils limités chez les femmes aujourd'hui, victimes de leurs barrières invisibles - Mémoire Master MES- ENSAP de Bordeaux*

COUSTÈRE CAPUCINE - 2014 - *Le harcèlement de rue dans une perspective de genre: significations, effets, solutions – Institut d'études politiques de Toulouse*

CHAUMONT LAURA, ZEILINGER IRÈNE – 2012 - *Espace public, genre et sentiment d'insécurité - Editions Garance*

DENÈFLE SYLVETTE - 2004 - *Femmes et villes - Presses universitaires François-Rabelais*

DENÈFLE SYLVETTE - 2008 - *Utopies féministes et expérimentations urbaines - Presses universitaires de Rennes*

DI MÉO GUY - 2011 - *Les Murs Invisibles - Armand Colin, Recherches*

DI MÉO GUY - 2012 - *Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre - Armand Colin*

HANCOCK CLAIRE - 2012 - *Une lecture de politiques urbaines genrées dans des pays émergents - Echo-géo*

JAUROUD EMMANUEL - 2012 - *Genre et espace: éléments de réflexion - Université d'Angers*

KLEIN SYLVIANE - 1994 - *L'architecture au féminin : un autre regard ? - E-Periodica*

MARUEJOULS-BENOIT ÉDITH - 2014 - *Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe - Université Michel de Montaigne Bordeaux 3*

PERROT MICHEL - 1996 - *Le genre de la ville - Revue Communications*

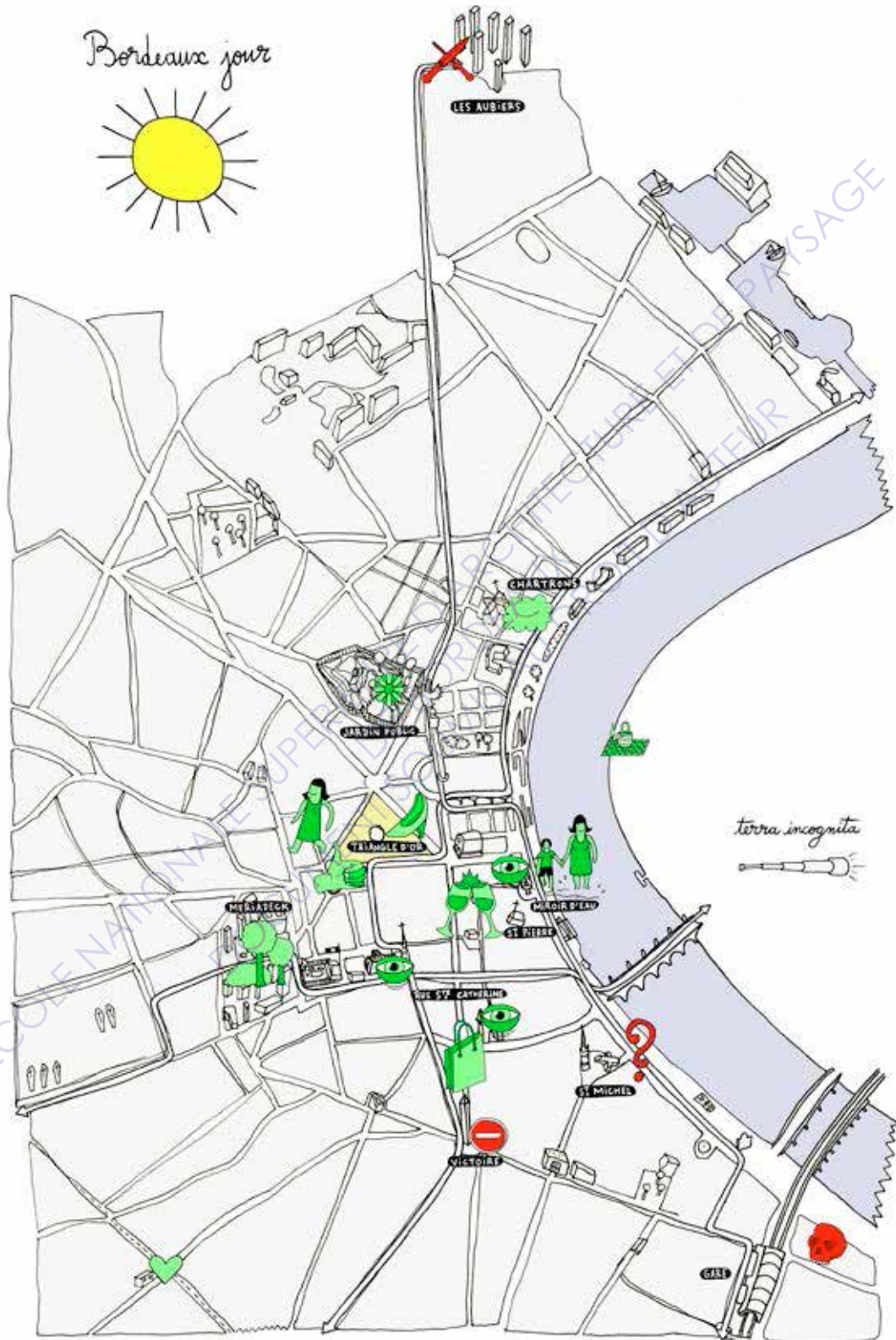
RAIBAUD YVES - 2011 - *Genre et espaces du temps libre - L'information Géographique*

RAIBAUD YVES - 2011 - *Géographie socioculturelle - L'Harmattan*

RAIBAUD YVES - 2015 - *La ville faite par et pour les hommes - Editions Belin*

Annexes

CARTE MENTALE DES FEMMES DE BORDEAUX LE JOUR A'URBA - 2011 - L'usage de la ville par les femmes



CARTE MENTALE DES FEMMES DE BORDEAUX LA NUIT
A'URBA - 2011 - L'usage de la ville par les femmes

